



DÉFI ASSIETTES VIDES

Du 20 au 24 mai 2019

QUI EST CONCERNÉ ?

Tout établissement possédant un restaurant collectif (école, collège, lycée, centre de loisirs, restaurant d'entreprises- administratif, EHPAD, prison, etc.).

OBJECTIFS :

Pour vous :

- 1- Mobiliser les convives et le personnel de votre établissement ;
- 2- Initier ou entretenir votre démarche de réduction du gaspillage alimentaire ;
- 3- Evaluer où vous en êtes.

Pour le RÉGAL : Identifier les sites impliqués dans la réduction du GA et évaluer l'avancement des sites normands. Le Défi aboutira à une **cartographie** des sites impliqués, avec leur niveau d'avancement, ainsi qu'à des moyennes régionales.

QUAND ? La semaine du 20 au 24 mai 2019.

ÇA CONSISTE EN QUOI ?

Lancer le défi, aux convives et aux agents de la restauration de son établissement, de réduire au maximum le gaspillage alimentaire, et peser votre gaspillage (*meilleure façon de savoir où vous en êtes côté gaspillage*).

COMMENT FAIRE ?

- 1- S'inscrire auprès du RÉGAL au lien suivant : [INSCRIPTION DEFI ASSIETTES VIDES MAI 2019](#)
- 2- Le Régal vous envoie : une aide à la réalisation des pesées ; des grilles à utiliser lors des pesées ; des informations pratiques ; des supports de communication ;
- 3- Vous communiquez sur le défi auprès des convives et du personnel de votre établissement, les semaines précédant le défi et la semaine du défi ;
- 4- Pendant 1 semaine votre établissement pèse d'une part les surplus de cuisine et d'autre part les restes comestibles des assiettes ;
- 5- Vous transmettez vos résultats au Régal et vous les valoriser en interne.

QUI CONTACTER POUR TOUTES QUESTIONS ?

Nathalie : nathalie.villermet@crepan.org tél : 06 87 47 94 03



CREPAN

